

# AVIGNON

Ville d'exception

**DGA PILOTAGE DES RESSOURCES  
ET DE LA PERFORMANCE**  
Pôle des Affaires Juridiques  
Service des Assemblées  
SD

## ARRÊTE

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE  
A MADAME GERALDINE VERNHES, ATTACHE PRINCIPAL  
CHARGÉE DE MISSION OBSERVATOIRE DE LA FISCALITE ET DE L'EMPRUNT**

Le Maire de la Ville d'AVIGNON,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122.19,
- **VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 procédant à l'élection de Mme Cécile HELLE, en qualité de Maire de la Ville d'AVIGNON,
- **VU** la délibération n°5 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,
- **VU** l'arrêté du 19 juin 2013 portant intégration de Madame Géraldine VERNHES dans le grade d'Attaché principal,

## ARRÊTE

**Article 1 :** L'arrêté de délégation de signature du 19 juin 2023 est abrogé.

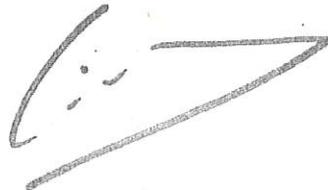
**Article 2 :** Délégation de signature est donnée à Mme Géraldine VERNHES, Attaché principal, chargée de mission observatoire de la fiscalité et de l'emprunt pour tous actes, ci-dessous énumérés relevant de la compétence du Pôle Finances.

- Les demandes de tirage et de remboursement sur ligne(s) de trésorerie et tout acte similaire s'y rapportant.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant Madame le Maire d'Avignon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes 16, avenue Feuchères 30 000 NIMES dans les mêmes conditions de délai. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4 :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville d'AVIGNON est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à AVIGNON, le 04 MARS 2025  
Le Maire,  
Cécile HELLE



Pour ampliation,



Parvenu en Préfecture le : 04/03/2025  
Affiché le : 05/03/2025

Notifié le : 04/03/25  
Signature :

